



HEFSM

Haute école
fédérale
de sport
Macolin

Etudes de sport à la HEFSM

Directives pour les travaux écrits



Haute école
spécialisée bernoise



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSPO

Avant-propos

Les fake news sont un phénomène relativement récent dans l'histoire d'Internet et des réseaux sociaux. Elles sont souvent diffusées délibérément pour propager et imposer des idées servant des intérêts divers - politiques notamment - quand bien même les faits établis les disqualifient.

La communauté scientifique s'emploie à ne relayer que des informations solidement fondées. Pour ce faire, elle fait expertiser les résultats de ses recherches par des experts avant de les publier. Mais même ce dispositif n'est pas totalement résistant aux fake news. Il arrive, en effet, rarement certes, que des auteurs parviennent à tromper les experts par des données fallacieuses et que des maisons d'édition publient, contre paiement, des textes sans les avoir fait expertiser au préalable.

Parmi les fake news qui circulent, un grand nombre sont aussi diffusées involontairement. Lorsqu'elles émanent de services très fiables ou de différentes sources qui se recoupent, on a tendance à les considérer comme crédibles.

Aujourd'hui, il est donc important de porter un regard critique sur les informations qui nous parviennent et ne pas hésiter, si nécessaire, à les remettre en question.

Le travail scientifique est un exercice qui offre la possibilité d'acquérir ou de documenter des connaissances et de se familiariser avec des méthodes qui permettent de répondre le plus objectivement possible à une question de recherche. Connaître ces méthodes est utile pour juger la pertinence et la crédibilité des informations. Le travail scientifique fournit pour le moins des outils que nous pouvons utiliser pour discerner le vrai du faux.

Je vous souhaite beaucoup de plaisir et de succès dans la rédaction de votre travail et suis impatient de découvrir vos real news.

Urs Mäder
Recteur de la HEFSM

Sommaire

Avant-propos	2
1 Directives générales	5
1.1 Introduction	5
1.2 Style et langue	5
1.3 Forme et mise en page	5
1.4 Structure de la disposition	6
1.5 Structure des travaux de bachelor et de master	6
1.6 Les chapitres des travaux de bachelor et de master point par point	7
1.7 Tableaux et figures	10
1.8 Abréviations	12
1.9 Unités	12
1.10 Choix des sources documentaires	12
1.11 Bibliographie	12
1.12 Citations	15
1.13 Plagiat	16
1.14 Déclaration sur l'honneur et cession des droits d'auteur	17
1.15 Collectif d'auteurs et affiliation lors de publications	17
1.16 Éthique	17
1.17 Protection des données et convention sur l'utilisation des données	18
1.18 Publication du travail de bachelor ou de master	19
2 Travail de bachelor	20
2.1 Importance et objectifs de formation	20
2.2 Formes	20
2.3 Choix du thème	21
2.4 Admission	22
2.5 Nombre de pages	22
2.6 Volume de travail	22
2.7 Présentation d'un travail individuel	22
2.8 Suivi du travail de bachelor	22
2.9 Calendrier	23
2.10 Dépôt	23
2.11 Évaluation	23

3	Travail de master	24
3.1	Importance et objectifs de formation	24
3.2	Choix du thème	24
3.3	Admission au travail de master	25
3.4	Nombre de pages et normes de présentation	25
3.5	Volume de travail	25
3.6	Présentation d'un travail individuel	25
3.7	Suivi	26
3.8	Tâches des personnes chargées du suivi	26
3.9	Calendrier	26
3.10	Dépôt	26
3.11	Évaluation	27
	Bibliographie	27

1 Directives générales

1.1 Introduction

Ce chapitre présente les directives applicables à tous les travaux écrits rédigés pendant les cursus d'études. Les travaux de bachelor et de master sont soumis à des exigences additionnelles, décrites dans un chapitre spécifique.

1.2 Style et langue

Les travaux écrits doivent être rédigés dans un style compréhensible (phrases courtes, simples et claires, verbes à la forme active si possible). Lorsqu'il est question d'hommes et de femmes dans le texte, il convient de nommer les deux sexes (p. ex. étudiantes et étudiants) ou d'utiliser une formule épiciène (p. ex. les personnes qui étudient à la HEFSM). Une note générale expliquant que le texte se rapporte autant aux femmes qu'aux hommes ne répond pas aux exigences de la formulation non sexiste. Les travaux écrits, tout comme les évaluations de compétences, sont en principe rédigés dans la langue d'enseignement. Les travaux de bachelor et de master peuvent être rédigés en français, en allemand ou en anglais.

1.3 Forme et mise en page

La forme et la mise en page des travaux écrits doivent répondre aux exigences des enseignantes et enseignants concernés. Sauf indication contraire, on utilisera du papier A4 (vertical), la police Times New Roman (ou une police analogue), taille 12, avec un alignement justifié et un interligne de 1,5. Les signes statistiques doivent être écrits en italique. Pour les marges, les espacements suivants sont demandés: 2,5 cm à gauche et à droite, 2,5 cm en haut et 2 cm en bas. Les travaux de bachelor et de master sont soumis en sus aux directives spécifiques décrites dans les chapitres qui leur sont consacrés. Pour ces travaux, le pied-de-page comporte un numéro de page (en bas à droite), sauf sur la page de titre. La numérotation des pages commence en page 2 (avant-propos et remerciements) et se poursuit sans interruption dans le reste du document. L'en-tête est vide ou comporte, en haut à droite, le titre du chapitre correspondant (p. ex. «Méthode», cf. en-tête dans la présente brochure), sauf sur la page de titre.

1.4 Structure de la disposition

La disposition comprend les points suivants:

Page de titre

Disposition

Nom et prénom de l'étudiante ou de l'étudiant

Titre du travail

Nom et prénom des personnes ayant encadré le travail (conseillère ou conseiller et co-conseillère ou co-conseiller)

Lieu et date

Pages suivantes

Sommaire

1 Indications relatives au contenu:

1.1 Titre

1.2 Contexte et situation initiale

1.3 But et question(s) de recherche

1.4 Méthode

1.4.1 Échantillon(s)

1.4.2 Design de recherche

1.4.3 Outils utilisés

1.4.4 Analyse des données

2 État des travaux préliminaires

3 Calendrier

4 Ressources nécessaires (p. ex. humaines, financières, etc.)

5 Éthique

6 Bibliographie

7 Signatures de la conseillère ou du conseiller (travail de bachelor ou de master)
et de la co-conseillère ou du co-conseiller (travail de master uniquement)

1.5 Structure des travaux de bachelor et de master

La structure standard d'un travail de bachelor ou de master à la HEFSM (avec numérotation correcte des chapitres) comprend les points suivants:

Page de titre

Avant-propos et remerciements

Sommaire

Résumé

1	Introduction
1.1	Contexte et situation initiale
1.2	But et question(s) de recherche
2	Méthode
2.1	Échantillon(s)
2.2	Design de recherche
2.3	Outils utilisés
2.4	Analyse des données
3	Résultats
4	Discussion
5	Conclusion
	Bibliographie
	Déclaration sur l'honneur, cession des droits d'auteur et déclaration de protection des données
	Annexe

1.6 Les chapitres des travaux de bachelor et de master point par point

Page de titre

Elle comporte le titre «Travail de bachelor dans le cadre du bachelor de la Haute école fédérale de sport de Macolin HEFSM», le titre du travail, le nom de l'étudiante ou de l'étudiant, ceux des personnes qui ont suivi le travail (conseillère ou conseiller et co-conseillère ou co-conseiller), le lieu et la date. Pour les travaux de master, le titre est «Travail de master dans le cadre du master Sport d'élite de la Haute école fédérale de sport de Macolin HEFSM».

Avant-propos et remerciements

Cette partie est facultative; elle peut être utilisée pour remercier les personnes et les institutions qui ont contribué à la réalisation du travail de bachelor ou de master.

Sommaire

Le sommaire donne un premier aperçu du contenu du travail et permet de se repérer en renvoyant aux pages des chapitres correspondants. La numérotation doit être décimale; elle ne doit pas dépasser trois degrés:

Chapitre 1

Sous-chapitre 1.1

Paragraphe 1.1.1

Résumé

Le résumé donne un aperçu du travail de bachelor ou de master; il comporte les mêmes parties que le travail lui-même et consacre un paragraphe distinct à chacune: Introduction; But et question de recherche concrète; Méthode; Résultats; Discussion; Conclusion. Le résumé compte au maximum 500 mots (incl. textes des figures et tables, ainsi que bibliographie). Il est immédiatement suivi de trois à cinq mots-clés qui rendent compte de sa teneur.

Temps: le même que dans le chapitre correspondant du travail.

1 Introduction

1.1 Contexte et situation initiale

Ce chapitre décrit le contexte scientifique et l'importance du thème traité. L'étudiant ou l'étudiante résume les ouvrages significatifs sur la question et les compare – s'il en existe – à des points de vue et à des modèles théoriques divergents. Il ou elle relève, sur la base de la littérature existante dans ce domaine, les lacunes au niveau de la recherche, ce qui l'amène au chapitre suivant, à savoir le but de sa propre étude et la question qui fait l'objet de sa recherche.

Temps: présent ou passé pour la citation des différentes études.

1.2 But, question(s) de recherche et éventuellement hypothèse(s)

Le but et la ou les question(s) de recherche doivent être formulés aussi précisément que possible. S'il y a plusieurs questions, elles seront présentées par ordre d'importance ou de manière logique (a, b et c). Des hypothèses peuvent aussi être définies – ce point est à discuter avec les personnes assurant le suivi du travail.

Exemple

But: le but de ce travail est de démontrer si une heure d'éducation physique quotidienne améliore la concentration d'élèves de première année.

Question concrète: une leçon d'éducation physique quotidienne dispensée à des élèves de première année contribue-t-elle à augmenter la concentration dans les branches théoriques par comparaison à une classe de contrôle bénéficiant de trois leçons d'éducation physique par semaine?

(Hypothèse: la classe d'intervention à laquelle a été dispensée une heure d'éducation physique quotidienne pendant 6 semaines améliore ses résultats au test de concentration d2 de manière nettement plus significative que la classe de contrôle.)

Temps: présent.

2 Méthode

La partie consacrée à la méthode doit être rédigée de manière à ce que la collecte des données puisse être comprise et reproduite par une personne extérieure.

En principe, la partie consacrée à la méthode comporte les points suivants:

- 2.1 Échantillon (nombre, caractéristiques des sujets, des personnes interrogées ou des autres unités d'étude)
- 2.2 Design de recherche (aperçu du déroulement de l'étude)
- 2.3 Outils utilisés (description des protocoles de tests, appareils et autres instruments d'enquête tels que questionnaires)
- 2.4 Analyse des données (méthodes qualitatives, quantitatives, etc.)

Temps: passé.

3 Résultats

Les résultats pertinents pour la ou les question(s) de recherche doivent être présentés dans le même ordre qu'au point 1.2. Objectifs (a, b et c). Les résultats ne seront pas évalués ni interprétés dans cette partie. Ils peuvent être reproduits sous forme de texte, de tableau ou de graphique. On veillera à ne pas les répéter (p.ex. dans le texte et dans une figure ou un tableau) et à les présenter systématiquement sous une forme anonymisée (pas de mention du nom des sujets). Chaque tableau ou graphique doit être signalé dans le texte correspondant par un renvoi (figure 1 ou tableau 1).

Temps: passé.

4 Discussion

Cette partie comprend la discussion des résultats et la réponse aux questions. Elle suit le même ordre qu'au point 1.2. (a, b et c). Les résultats obtenus par l'étudiant ou l'étudiante sont interprétés, commentés et intégrés aux connaissances existantes tirées de la littérature ou comparés avec elles. Les points faibles du travail font l'objet d'une autocritique dans un sous-chapitre à part. La partie consacrée à la discussion esquisse également d'autres questions qui permettraient d'approfondir la recherche et expliquent l'importance du travail pour la pratique.

Temps: présent pour les «connaissances universellement admises», passé pour les références aux résultats recueillis dans d'autres études ou dans son propre travail.

5 Conclusion

La conclusion répond (si possible) aux questions et démontre également les conséquences du travail pour la pratique.

Temps: présent pour les références aux résultats tirés de la littérature, passé pour les références aux résultats recueillis dans son propre travail; futur pour les travaux à venir et les perspectives.

Bibliographie

Des indications détaillées sur les documents et sources cités dans le travail figurent au chapitre 1.11.

Déclaration sur l'honneur, cession des droits d'auteur et déclaration de protection des données

Le libellé de la déclaration figure aux chapitres 1.14 et 1.17.

Annexe

L'annexe permet d'apporter des précisions sur les instruments d'enquête (exemple: copie du questionnaire utilisé) ou sur les résultats (exemple: données sur les différents sujets ou transcription des interviews). Elle comprend également l'information écrite donnée aux sujets ainsi que le texte de la déclaration de consentement.

1.7 Tableaux et figures

Les tableaux permettent de présenter des résultats avec précision, mais ils manquent parfois de clarté; à l'inverse, les figures permettent souvent de voir le résultat tout de suite, mais elles sont moins précises. Les tableaux et les figures doivent toujours avoir le même format et leur présentation doit être uniforme. Ils doivent être compréhensibles sans autre commentaire que le titre et la légende. Les abréviations dans les tableaux et les figures doivent être expliquées dans la figure elle-même ou dans sa légende, même si elles ont déjà été introduites dans le corps du texte. Les signes statistiques doivent être écrits en italique. Chaque tableau ou figure doit être signalé dans le corps du texte au moyen d'un renvoi (p. ex. voir figure 2).

Tableaux

Légende: les tableaux doivent être numérotés de manière chronologique en commençant par «Tableau 1». Le titre doit figurer en italique au-dessus du tableau. Les précisions utiles seront placées sous le tableau à l'instar d'une légende. La police de la légende doit être de plus petite taille (10 pt) que celle du corps du texte.

Mise en page: les tableaux doivent se détacher du corps du texte (interlignes). La police utilisée est la même que dans le texte mais elle doit être de plus petite taille (8-10 pt).

Décimales: il convient d'utiliser le même nombre de décimales pour les moyennes, les écarts-types et les autres résultats présentés. Le nombre de décimales choisi doit être en adéquation avec la précision de la mesure.

Exemple

Tableau 1

Caractéristiques des sujets de recherche et heures d'entraînement indiquées

Groupe	n	Age	Taille	Masse	Graisse	LBM	Entraînement	Entraînement d'endurance
		années	cm	kg	%	kg	[h·W ⁻¹]	[h·W ⁻¹]
Groupes d'athlètes								
GA16	14	16.0 ± 0.6	174.3 ± 6.7*	61.0 ± 8.9**	5.8 ± 2.8	57.3 ± 7.2**	8.6 ± 1.7***	7.4 ± 1.7***
GA21	14	21.3 ± 0.9	179.8 ± 4.8	74.4 ± 4.8	6.7 ± 1.5‡	69.4 ± 4.3‡	16.3 ± 2.5**	14.1 ± 3.4**
Groupes de contrôle								
GC16	16	15.9 ± 0.3	175.3 ± 8.1†	62.1 ± 7.4††	7.7 ± 3.0	57.1 ± 5.3††	1.8 ± 1.5	0.6 ± 0.6
GC21	15	21.3 ± 1.2	179.1 ± 5.0	72.4 ± 6.4	9.4 ± 3.9	65.4 ± 5.0	2.7 ± 1.5	1.1 ± 0.5

Note. Toutes les valeurs sont des valeurs moyennes ± écart type mentionné. LBM = lean body mass (masse maigre); GA = groupe d'athlètes; GC = groupe de contrôle; entraînement = heures d'entraînement par semaine sans les leçons d'éducation physique pour les GA16 et GC16.

Nettement plus faible que chez les GA21 ($p < .05$; ** $p < .01$). † Nettement plus faible que chez les sujets de contrôle plus âgés († $p < .05$;

†† $p < .01$). ‡ Valeurs très différentes des sujets de contrôle du même âge (§ $p < .05$; ‡‡ $p < .001$). (§ $p < .05$; ‡‡ $p < .001$).

Figures

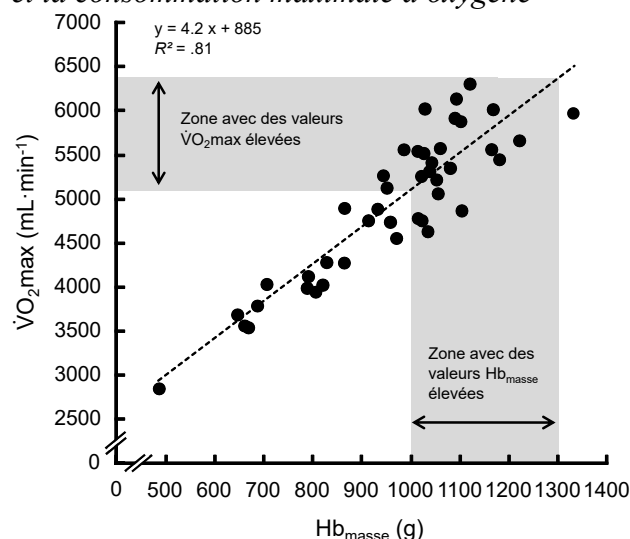
Légende: les figures doivent être numérotées de manière chronologique en commençant par «Figure 1» (écriture normale). Comme les tableaux, elles comportent un titre en italique placé au-dessus. Les précisions utiles seront placées sous la figure à l'instar d'une légende. La police de la légende doit être de plus petite taille (10 pt) que celle du corps du texte.

Mise en page: les figures doivent se détacher du corps du texte (interlignes). Il convient de veiller à ce que les diagrammes soient assez contrastés, de manière à ce qu'ils soient lisibles aussi en cas d'impression en noir et blanc. À l'intérieur de la figure, utiliser une police sans empattements (p. ex. Arial).

Exemple

Figure 1

Relation entre la masse absolue d'hémoglobine et la consommation maximale d'oxygène



Note. relation entre la masse absolue d'hémoglobine (Hb_{masse}) et la consommation maximale d'oxygène (VO₂max) avec indication de la Hb_{masse} correspondant aux valeurs de VO₂max élevées (hachures grises).

1.8 Abréviations

Les abréviations doivent être utilisées avec parcimonie et évitées autant que possible dans le résumé. Elles doivent être définies la première fois qu'elles sont mentionnées dans chacune des parties du texte, puis être utilisées de manière systématique.

Sont considérées comme parties du texte:

- le résumé;
- le texte principal;
- toute légende accompagnant un tableau ou une figure.

Exemple

Cet exemple de texte (ET) a été inventé pour montrer comment utiliser les abréviations. L'ET est donc vide de sens. L'ET montre néanmoins comment introduire et utiliser une abréviation.

1.9 Unités

Pour les unités, toutes les abréviations se fondent sur le Système international d'unité (SI).

1.10 Choix des sources documentaires

Quand on rédige un texte scientifique, on ne se contente pas d'affirmer; chaque assertion doit être étayée par des références bibliographiques. Il s'agit donc de trouver des «preuves» ou des «justificatifs» aussi solides que possible pour appuyer ses dires. Pour ce faire, il est conseillé de se référer avant tout à des articles originaux (ou à des revues de la littérature) tirés de revues évaluées par des pairs («Peer-Reviewed Journals»). Contrairement à d'autres, ces articles ont été «vérifiés» et jugés exacts par des expertes et des experts internationaux.

1.11 Bibliographie

La bibliographie répertorie par ordre alphabétique (puis chronologique) tous les documents et autres sources cités dans le travail. À chaque source correspond un modèle de présentation. Vous trouverez ci-après une liste des modèles les plus courants, assortis d'exemples (selon les règles du Publication Manual of the American Psychological Association, 2020: www.apastyle.org).

Dans les références de plus d'une ligne, la deuxième ligne et les suivantes doivent présenter un retrait de 0,5 cm.

Modèles de présentation des sources bibliographiques

Pour un article dans une revue/article original

Auteur, A. A., Auteur, B. B., & Auteur, C. C. (Année de parution). Titre. *Titre de la revue*, volume/numéro(cahier), pages de l'article.

Steiner, T., & Wehrin, J. P. (2011). Does hemoglobin mass increase from age 16 to 21 and 28 in elite endurance athletes? *Medicine and Science in Sports and Exercise*, 43(9), 1735-1743.

Citation entre parenthèses dans le texte: (Steiner & Wehrin, 2011)

Citation narrative: Steiner et Wehrin (2011)

Pour un article dans une revue/article original avec DOI (digital object identifier)

Auteur, A. A., Auteur, B. B., & Auteur, C. C. (Année de parution). Titre. *Titre de la revue*, numéro, pages de l'article. <https://doi.org/xx.xxxxxxxxxxx>

Hopkins, W. G., Marshall, S. W., Batterham, A. M., & Hanin, J. (2009). Progressive statistics for studies in sports medicine and exercise science. *Medicine and Science in Sports and Exercise*, 41(1), 3-13. <https://doi.org/10.1249/MSS.0b013e31818cb278>

Citation entre parenthèses dans le texte: (Hopkins et al., 2009)

Citation narrative: Hopkins et al. (2009)

Pour un livre avec ou sans DOI (digital object identifier)

Auteur, A. A. (Année de publication). Titre. (*Édition le cas échéant*). Nom de l'éditeur. <https://doi.org/xx.xxxxxxxxxxx>

Seiler, R., & Stock, A. (1994). *Handbuch Psychotraining im Sport. Verfahren im Überblick*. Rowohlt.

Citation entre parenthèses dans le texte: (Seiler & Stock, 1994)

Citation narrative: Seiler et Stock (1994)

Pour un chapitre /article tiré d'un livre (ouvrage collectif) avec ou sans DOI (digital object identifier)

Auteur, A. A. (Année de publication). Titre du chapitre. In éditeur (éd.), *Titre du recueil* (numéro de pages de début et de fin de chapitre). Nom de l'éditeur. <https://doi.org/xx.xxxxxxxxxxx>

Birrer, D. (2001). Auswirkungen des Durchfliegens von mehreren Zeitzonen auf die Befindlichkeit von Sportlerinnen und Sportlern. In J. R. Nitsch & H. Allmer (éd.), *Denken, Sprechen, Bewegen* (pp. 266-271). bps.

Citation entre parenthèses dans le texte: (Birrer, 2001)

Citation narrative: Birrer (2001)

Pour des actes de congrès

Quand les actes sont publiés sous la forme d'un livre, il faut appliquer les règles d'un ouvrage collectif. Quand les actes (exposés et posters) n'ont pas été publiés, on appliquera les règles suivantes:

Intervenant, A. A. (année, mois). *Titre du poster*. Poster, présenté au congrès/symposium XX, lieu.

Hofstetter, M. C., & Wyss, T. (2011, février). *Influence of physical demands on injury incidence in the Swiss Army*. Poster, présenté au 3^e Congrès annuel de la Société suisse des sciences du sport, Lausanne.

Citation entre parenthèses dans le texte: (Hofstetter & Wyss, 2011)

Citation narrative: Hofstetter et Wyss (2011)

Pour des travaux de diplôme

Auteur, A. A. (Année de publication). *Titre du travail* [travail de bachelor ou mémoire de master non publié]. Nom de l'institution.

Hürzeler, S. (2010). *Effekt eines Taperings auf die Hämoglobinmasse* [mémoire de master non publié]. Haute école fédérale de sport de Macolin HEFSM.

Citation entre parenthèses dans le texte: (Hürzeler, 2010)

Citation narrative: Hürzeler (2010)

Pour des médias audiovisuels

Producteur, A. A. (Producteur). (Année). *Titre* [Média]. Lieu: distributeur ou label.

Friedli, D. (Producteur). (2010). *J+S-Kids, le programme de sport destiné aux enfants de 5 à 10 ans* [DVD]. Office fédéral du sport OFSPO.

Citation entre parenthèses dans le texte: (Friedli, 2010)

Citation narrative: Friedli (2010)

Pour un document issu d'Internet

Auteur, A. A. (Année de publication, jour mois). *Titre de l'article*. Nom du site Internet. <http://adresseInternet>

Müller, T. (2020, 11 mai). *Quellen nach APA zitieren*. Scribbr. <https://www.scribbr.de/quellen-nach-apa-zitieren/>

Pour citer un site Internet sans renvoi possible à un article:

Auteur, A. (Année de publication, jour mois). *Titre de la page Internet*. <https://www.xxxx>

Swiss Olympic. (n.d.). *Swiss Olympic*. <https://swissolympic.ch/>

Citation entre parenthèses dans le texte: (Müller, 2020)

Citation narrative: Müller (2020)

Pour un document issu d'Internet sans indication de l'auteur (titre à la place du nom de l'auteur)

Titre de l'article. (Année de parution, jour mois). Nom du site Internet. <http://adresseInternet>

Quellen nach APA zitieren. (2020, 11 mai). Scribbr.

<https://www.scribbr.de/quellen-nach-apa-zitieren>

Citation entre parenthèses dans le texte: (*Quellen nach APA zitieren*, 2020)

Citation narrative: *Quellen nach APA zitieren* (2020)

Produits de l'intelligence artificielle (IA)

En raison des progrès constants de l'IA, les règles à suivre pour déclarer les produits de cette technologie figurent dans l'aide-mémoire mis à jour régulièrement «KI-unterstütztes Arbeiten in der Lehre» (en allemand uniquement).

Dans la bibliographie, les produits de l'IA peuvent être indiqués comme suit:

Outil basé sur l'IA, communication personnelle, date

ChatGPT, communication personnelle, 4 avril 2023

1.12 Citations

Une citation se compose de l'énoncé et de l'indication de la source.

Exemples

Citation courte

Les citations courtes doivent être insérées directement dans le texte entre guillemets. Auteur, année et page indiquent la source exacte. Lorsque, à l'intérieur d'une citation, une partie du texte cité est omise, l'omission est signalée par trois points de suspension.

Les énoncés peuvent selon Nitsch (1994) «être des paraphrases ou des reprises textuelles d'autres textes ou des références globales à d'autres œuvres.» (p. 168).

Citation longue

Les citations longues comprennent entre 40 et 200 mots au maximum. Elles ne sont pas mises entre guillemets, mais sont mises en retrait de 1,0 cm par rapport au reste du texte.

L'attention a plusieurs fonctions. Elle permet de sélectionner l'information pertinente pour une tâche afin de traiter cette information plus profondément: c'est l'attention sélective. Elle permet d'accomplir plusieurs tâches en parallèle ou de jongler simultanément entre plusieurs tâches ou plusieurs sources d'informations: c'est l'attention partagée ou la flexibilité attentionnelle. Elle permet encore de rester concentré ou focalisé sur une seule source d'information: c'est l'attention soutenue ou prolongée. Enfin, l'attention peut être exogène (lorsque déclenchée par un stimulus externe) ou endogène (lorsque déclenchée par le participant lui-même). (Lemaire, 2006, p. 22)

Tableaux et figures

Intégrer l'indication exacte de la source dans la légende du tableau ou de la figure.

Exemple: Masse d'hémoglobine de sportifs d'élite pratiquant des sports d'endurance (16 ans, 21 ans, 28 ans). Adapté et traduit à partir de «Does hemoglobin mass increase from age 16 to 21 and 28 in elite endurance athletes?» by T. Steiner and J.P. Wehrin, 2011 *Medicine and Science in Sports and Exercise*, 43(9), p. 1736. Copyright 2011 by the American College of Sports Medicine.

Citation d'une source secondaire

À n'utiliser qu'à titre exceptionnel, p. ex. quand la source originale n'est plus accessible. Mentionner alors la source originale dans le texte et renvoyer à la source secondaire.

Exemple: Jäger (1989, cité par Marti & Hättich, 1999, p. 100) exige une meilleure information... Seule la source secondaire [Marti & Hättich, 1999] apparaît dans la bibliographie.

Paraphrases

Lorsque vous paraphrasez des citations ou des références issues d'études antérieures, il vous faut insérer les sources originales dans le texte du travail au moyen d'une citation.

Exemples: Certain-e-s auteur-e-s ont constaté des effets différentiels (Berg & Keul, 1985; Kullmer & Kindermann, 1985). Toth et Poehlmann (1995) ont trouvé un niveau de LDL plus faible chez les femmes.

Règles formelles de citation

- (a) S'il y a deux auteur-e-s, on cite toujours les deux: Marti et Hättich (1999). Lorsque l'on cite la source entre parenthèses (citation entre parenthèses), on utilise le sigle de l'esperluette «&» (en anglais, ampersand) (Marti & Hättich, 1999). Lorsqu'il s'agit d'une citation dans le texte, on ne met pas de virgule avant l'esperluette, contrairement à ce qui est requis pour l'indication d'une source dans la bibliographie.
- (b) S'il y a trois auteur-e-s ou plus, on cite seulement le nom du premier ou de la première dès la première citation, suivi de la mention «et al.».
- (c) Dans la bibliographie, tous les auteur-e-s sont listés pour autant que leur nombre soit égal ou inférieur à 20. À partir de 21, seuls les 19 premiers et premières sont cités. Le 19^e nom est suivi de trois points de suspension. On ajoute ensuite le nom du dernier ou de la dernière auteure: Miller, T. C., Brown, M. J., Wilson, G. L., Evans, B. B., Kelly, R. S., Turner, S. T., Lewis, F., Lee, L. H., Cox, G., Harris, H. L., Martin, P., Gonzalez, W. L., Hughes, W., Carter, D., Campbell, C., Baker, A. B., Flores, T., Gray, W. E., Green, G., ... Nelson, T. P. (2018).
- (d) S'il y a plusieurs ouvrages du même ou de la même auteure, on cite son nom une fois et on indique, en les séparant par une virgule, les années de parution par ordre croissant: Nitsch (1985, 1986, 2001).
- (e) S'il y a, dans une seule et même partie du texte, plusieurs auteur-e-s sur le même thème, on les cite par ordre alphabétique, séparés par un point-virgule: (Nitsch, 1994; Nitsch & Munzert, 1997; Seiler, 2000).

1.13 Plagiat

Définition

Le plagiat consiste à reprendre les idées, théories, tableaux, figures ou passages d'une autre personne et à s'en approprier la paternité sans en citer la source. Schwarzenegger et Wohlers (2006) distinguent plusieurs formes de plagiat: le ghostwriting, le plagiat complet, l'autoplégat, la traduction, le copier-coller et la paraphrase.

Les sources ne doivent pas être mentionnées lorsqu'il s'agit de connaissances générales, même scientifiques, dont on peut considérer qu'elles sont connues de la majeure partie de la population, sauf lorsque des extraits sont explicitement repris de manuels.

Contrôles à la HEFSM

Tous les travaux écrits réalisés à la HEFSM peuvent être soumis à des contrôles anti-plagiat. Lorsqu'un cas de plagiat est avéré, des mesures disciplinaires sont prises à l'encontre de l'étudiante ou de l'étudiant (ordonnance sur la HEFSM (O-HEFSM) du 12 août 2021 [RS 415.012]).

1.14 Déclaration sur l'honneur et cession des droits d'auteur

La déclaration sur l'honneur et la cession des droits d'auteur doivent être reprises dans leur intégralité et accompagner les travaux de bachelor et de master. Elles doivent comporter la mention du lieu et de la date et être signées par l'étudiante ou l'étudiant.

Déclaration sur l'honneur

En signant la déclaration sur l'honneur, l'étudiante ou l'étudiant atteste avoir respecté les règles des travaux scientifiques et avoir cité tous les textes qui n'ont pas été rédigés par elle-même ou lui-même avec mention des sources:

J'atteste avoir rédigé mon travail de manière indépendante et sans aide extérieure non autorisée. Je certifie que tous les passages ou idées et raisonnements repris textuellement ou non d'autres sources sont mentionnés comme tels en vertu des règles de citation de la Haute école fédérale de sport de Macolin.

Si l'étudiante ou l'étudiant a utilisé des outils basés sur l'IA pour réaliser son travail, elle ou il ajoutera, à la fin de la déclaration sur l'honneur:

«Tous les textes qui ne sont pas de moi sont dûment signalés comme tels et pourvus d'une indication précise de leur source. J'atteste avoir déclaré les éléments générés par une IA et les avoir intégrés à ce travail de manière réfléchie.»

Cession des droits d'auteur

En signant la déclaration de cession des droits d'auteur, l'étudiante ou l'étudiant reconnaît, en sa qualité d'autrice ou d'auteur de l'œuvre, qu'elle ou il accorde à la HEFSM sans contrepartie financière le droit non exclusif d'utiliser son travail écrit en tout lieu et en tout temps. La HEFSM est autorisée à utiliser le travail terminé à des fins non commerciales en mentionnant le nom de l'autrice ou de l'auteur.

En sa qualité d'autrice, la soussignée/En sa qualité d'auteur, le soussigné accorde à la HEFSM, sans contrepartie financière, le droit non exclusif d'utiliser le présent travail écrit en tout lieu et en tout temps.

1.15 Collectif d'auteurs et affiliation lors de publications

Au cas où le travail écrit (ou certaines de ses parties) serait publié dans une revue indexée, les conseillères ou conseillers discutent au préalable avec toutes les personnes impliquées pour établir la liste des auteurs et l'ordre dans lequel ils apparaîtront. Pour les étudiantes et étudiants, l'affiliation est mentionnée comme suit: Haute école fédérale de sport de Macolin HEFSM.

1.16 Éthique

Le projet de recherche doit respecter les prescriptions légales (loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain) et être réalisé conformément aux principes de base et procédures concernant l'intégrité scientifique (Académies suisses des sciences, 2008 et 2021) et au processus d'appréciation éthique de la HEFSM. La conseillère ou le conseiller du travail de bachelor ou de master assume la responsabilité principale à cet égard, l'étudiant ou l'étudiante une responsabilité partielle.

1.17 Protection des données et convention sur l'utilisation des données

La confidentialité et la protection des données collectées concernant des personnes physiques (sportives ou sportifs ou spécialistes du management du sport, p. ex.) ou des personnes morales (organisations sportives ou clubs. p. ex.) doivent être garanties (cette exigence s'applique aussi aux données existantes utilisées p. ex. pour des analyses secondaires).

Le traitement des données n'est autorisé que dans les limites fixées par la loi fédérale sur la protection des données (LPD; RS 235.1). Les règles suivantes doivent donc être respectées:

Finalité

Les données ne peuvent être traitées que dans le but de recherche indiqué et uniquement dans la mesure connue lors de la collecte des données ou reconnaissable à ce moment. L'utilisation des données à des fins commerciales, notamment, est interdite.

Licéité

Seules peuvent être traitées les données collectées de manière licite; cela signifie que le traitement de ces données doit reposer sur une base légale ou qu'il a été autorisé par la personne concernée.

Proportionnalité

Le traitement des données doit être approprié et nécessaire pour atteindre l'objectif de la recherche. Il doit aussi être acceptable au regard de la gravité de l'atteinte subie par la personne concernée.

Publication/Anonymat

Les données personnelles sont utilisées à des fins qui ne se rapportent pas à des personnes. Cela signifie que l'identité d'une personne est sans importance pour le traitement des données et que des données anonymisées ou pseudonymisées suffisent pour atteindre le but visé. Les résultats de la recherche doivent en outre être publiés sous une forme qui ne permet pas d'identifier les personnes concernées.

Protection et sécurité des données

Les mesures techniques et organisationnelles nécessaires et raisonnablement exigibles doivent être prises pour protéger les données de tout traitement interdit.

Confidentialité

L'étudiante ou l'étudiant doit assurer en tout temps la confidentialité de toutes les données.

Transmission

Toute transmission à des tiers de données personnelles collectées ou reçues, et toute utilisation pour les comparer à d'autres données, est interdite. Les données originales de l'étude doivent être restituées à la conseillère ou au conseiller en vue de leur conservation pendant dix ans sur le lieu dont elles proviennent.

Destruction/Suppression

Les données personnelles collectées ou reçues doivent être définitivement effacées de tous les supports de données personnels dès que le but de la recherche est atteint, c'est-à-dire dès que le travail de recherche a été remis, et les données personnelles physiques doivent être détruites.

Le paragraphe suivant doit être reproduit textuellement dans tout travail de bachelor ou de master, suivi de la mention du lieu, de la date et de la signature de l'étudiante ou de l'étudiant.

Déclaration de protection des données

Par sa signature, l'étudiante ou l'étudiant s'engage à respecter les règles de protection des données et à garantir la confidentialité et la protection des données collectées.

La soussignée/le soussigné déclare avoir lu et respecté les règles relatives au traitement des données personnelles. Elle ou il confirme notamment que les données ont été traitées uniquement dans le but indiqué et seulement dans la mesure connue des personnes concernées ou dans la mesure qui était reconnaissable pour ces personnes au moment de la collecte de données; que les données personnelles ne sont pas utilisées à des fins commerciales; que les données personnelles ne sont pas transmises ou qu'elles ne sont pas publiées sans avoir été anonymisées et que les données originales sont transmises à la personne qui assure le suivi du travail de recherche après la remise de celui-ci; que les données personnelles doivent être détruites immédiatement après la remise du travail (s'il s'agit de données numériques, suppression définitive sur le support de données privé / s'il s'agit de données physiques, suppression définitive des documents).

1.18 Publication du travail de bachelor ou de master

Après leur remise, le texte intégral des résumés et des travaux est archivé sous forme numérique dans la banque de données pour les projets et les publications de la HEFSM. À compter de ce moment, les résumés et travaux sont librement accessibles au public sur le site Internet de la HEFSM. Il convient par conséquent de respecter les prescriptions qui ont trait au résumé (point 1.6) et celles qui concernent la remise des travaux (points 2.10 et 3.1). En principe, il est possible d'obtenir un report de la publication du travail de bachelor ou de master par un embargo. Il faut pour ce faire adresser une demande écrite motivée à la direction des études de bachelor ou de master.

2 Travail de bachelor

2.1 Importance et objectifs de formation

Le travail de bachelor est un travail scientifique supervisé, qui vient conclure les études de bachelor. Il donne l'occasion aux étudiantes et étudiants de montrer leur capacité à traiter au moyen de méthodes scientifiques, sous la supervision d'une personne membre de la HEFSM, une problématique issue des sciences du sport ou de la pratique sportive et à en tirer des conclusions fondées sur des données théoriques et empiriques.

En réalisant ce travail, les étudiantes et étudiants apprennent:

- à planifier leur projet de travail de manière ciblée, à le réaliser selon une démarche structurée et à le finaliser dans les délais impartis;
- à traiter une problématique issue des sciences du sport ou de la pratique sportive sur la base de méthodes scientifiques;
- à présenter les méthodes de recherche et de développement de manière pertinente et logique;
- à intégrer les résultats de la recherche ou les produits du développement à l'état actuel des connaissances dans le domaine concerné et à en démontrer les conséquences pour la pratique de recherche et de développement;
- à travailler selon les principes éthiques de la science (Académies suisses des sciences, 2008 et 2021) et à documenter de manière précise et exhaustive comment les données ont été collectées (y c. confidentialité et protection des données), comment les analyses ont été effectuées et comment les informations provenant de sources documentaires ont été utilisées.

2.2 Formes

Le travail de bachelor est un petit travail scientifique qui porte sur une problématique liée au sport. Ce travail scientifique peut prendre trois formes: 1. travail documentaire, 2. travail de recherche empirique et 3. travail de développement fondé sur la recherche. Ces trois formes ont ceci de commun qu'elles se basent toutes sur une étude théorique approfondie de l'état des discussions scientifiques dans le domaine concerné.

Le **travail documentaire** consiste à inventorier de manière systématique, à évaluer et à discuter les travaux scientifiques déjà réalisés sur une problématique liée au sport.

Il part d'une recherche et d'une étude approfondie de la littérature spécialisée disponible sur la problématique choisie. Différentes approches et perspectives théoriques sont ensuite développées et comparées les unes aux autres. Celles-ci sont enfin analysées au regard de la problématique et évaluées en fonction de leur signification pour les sciences du sport et la pratique sportive.

Pour que l'exercice ne dépasse pas le volume de travail escompté, il est possible de prescrire (en partie du moins) la littérature spécialisée à traiter.

Le travail de **recherche empirique** consiste à traiter la problématique liée au sport en collectant, évaluant et interprétant des données quantitatives ou/et qualitatives.

Il repose sur une classification théorique détaillée de la problématique choisie. Pour répondre aux hypothèses et à la question de recherche concrète en découlant, l'étudiante ou l'étudiant recourt à des méthodes d'enquête permettant de collecter des données (chiffres, textes p. ex.). Ces données sont ensuite analysées au moyen de méthodes d'évaluation appropriées. Les méthodes utilisées pour collecter et évaluer les données doivent être présentées de manière compréhensible et être justifiées de façon crédible. Les résultats obtenus doivent être exposés de manière parlante, être interprétés par rapport aux hypothèses et à la question de recherche concrète formulées et être évalués en fonction de leur importance pour les sciences du sport et la pratique sportive.

Pour que l'exercice ne dépasse pas le volume de travail escompté, le travail de recherche empirique peut être réalisé à l'aide de données existantes (analyse secondaire) ou d'un groupe d'étude restreint.

Le **travail de développement basé sur la recherche** consiste à élaborer, tester, réaliser et évaluer un produit ou une offre pour un domaine d'application issu de la pratique sportive (p. ex. un guide pour la construction de salles de sport sans obstacles, un concept méthodologique pour la formation des coachs J+S, un concept pour la réalisation d'un événement sportif ou un concept didactique pour une unité d'enseignement). Il vise à résoudre des problèmes pratiques dans le domaine du sport. Il commence par une classification théorique détaillée du problème pratique dans la discussion thématique concernée et une analyse de l'état actuel et de l'état visé. Il se poursuit avec une description détaillée du contenu des produits ou des offres propres à résoudre le problème et de leur mise à l'épreuve de la pratique. Il se termine avec l'évaluation des offres ou des produits testés, ainsi qu'avec une réflexion et appréciation critique de leur efficacité au regard des problèmes à résoudre.

Pour que l'exercice ne dépasse pas le volume de travail escompté, l'accent peut être mis soit sur l'élaboration de nouveaux produits ou de nouvelles offres soit sur l'évaluation de produits ou d'offres existants.

2.3 Choix du thème

Le choix d'un thème intéressant et d'une problématique afférente est un premier jalon important dans la réalisation du travail de bachelor. La HEFSM propose deux possibilités:

- 1) Généralement, les étudiantes et étudiants traitent une problématique prédéfinie découlant d'un projet de recherche et de développement mené par la HEFSM. La «liste des thèmes» donne un aperçu des thèmes proposés et des conseillères ou conseillers à consulter. La liste des thèmes pour les travaux de bachelor et de master est disponible sur ILIAS et régulièrement actualisée.
- 2) Les étudiantes et étudiants peuvent aussi traiter une problématique qu'ils définissent eux-mêmes, issue d'un thème abordé dans un de leurs cours. Dans ce cas, ils contactent la personne qui s'occupe de ce thème selon la liste et recherchent avec elle un encadrement adéquat.

2.4 Admission

Après avoir choisi le thème de leur travail, les étudiantes et étudiants précisent la problématique qu'ils vont traiter et conceptualisent le contenu, la méthode et le calendrier de leur travail de bachelor dans une disposition (cf. 1.4). Ils ne peuvent commencer leur travail de bachelor qu'une fois cette disposition signée par la conseillère ou le conseiller et par eux-mêmes, et après avoir signé la convention sur l'utilisation des données.

2.5 Nombre de pages

Le critère déterminant pour l'évaluation du travail de bachelor est la qualité, et non la longueur, d'autant que la longueur varie en fonction de la forme choisie.

On admet, en règle générale, que la partie principale du travail écrit (de 1. Introduction à 5. Conclusion) devrait comporter entre 20 pages au minimum et 40 pages au maximum (sans la page de titre, l'avant-propos et les remerciements, le sommaire, la bibliographie, la déclaration sur l'honneur, la cession des droits d'auteur et l'annexe).

2.6 Volume de travail

Le travail de bachelor et le colloque donnent droit à 12 crédits ECTS. Le travail de bachelor représente à lui seul un volume de travail de quelque 300 heures (env. 10 crédits ECTS).

2.7 Présentation d'un travail individuel

Tous les étudiantes et étudiants doivent remettre un travail écrit individuel. Lorsqu'un thème est traité par plusieurs étudiantes et étudiants en même temps, la conseillère ou le conseiller coordonne les travaux et veille à ce que le traitement de la problématique, l'analyse des données et la discussion soient différents d'un travail à l'autre. Il convient, lorsque des parties du travail sont élaborées en commun, de les désigner comme telles et d'indiquer qui est responsable de quelle partie.

2.8 Suivi du travail de bachelor

Lors de la planification, de la réalisation et de la finalisation de leur travail de bachelor, les étudiantes et étudiants sont suivis par une conseillère ou un conseiller issu du groupe des chercheurs et des enseignants membres de la HEFSM. Le temps requis par ce suivi varie entre quatre et six heures. La conseillère ou le conseiller donne un seul et unique feed-back sur la version préliminaire du travail de bachelor.

Dans le cadre de projets de recherche et de développement lancés par des organisations externes, le suivi peut aussi être assuré en coopération avec une experte ou un expert externe jouant le rôle de co-conseillère ou de co-conseiller.

2.9 Calendrier

Choix du thème	à partir du 4 ^e semestre
Recherche de la conseillère/du conseiller	à partir du 4 ^e semestre
Dépôt de la disposition sur ILIAS	en permanence
Dépôt du travail de bachelor sur ILIAS ¹	vendredi de la semaine 04, 22 ou 34

2.10 Dépôt

Une fois terminé et muni de toutes les signatures nécessaires, le travail de bachelor doit être téléchargé dans les délais prévus, sous la forme d'un fichier PDF, sur la plateforme d'apprentissage ILIAS dans le dossier adéquat. Le fichier PDF ne doit pas dépasser 15 Mo. Les fichiers plus volumineux doivent être divisés. Les annexes peuvent aussi être remises séparément.

2.11 Évaluation

Le travail de bachelor est évalué par la conseillère ou le conseiller de la HEFSM sur la base de critères donnés. La conseillère ou le conseiller peut faire participer la co-conseillère ou le co-conseiller à l'évaluation lorsque cela est pertinent.

Le travail de bachelor est réputé réussi lorsque la note est égale ou supérieure à 4,0. Les évaluations de compétences jugées insuffisantes peuvent être répétées une seule fois. La répétition de l'examen doit avoir lieu dans les limites de la durée totale prévue pour les études. Deux possibilités s'offrent aux étudiantes et étudiants dont le travail de bachelor a été jugé insuffisant: remanier une seule fois leur travail dans un délai courant jusqu'à la date de dépôt suivante ou présenter un travail entièrement nouveau. C'est à eux qu'il revient de prendre cette décision.

¹ Le dépôt du travail de bachelor est pris en compte jusqu'au vendredi, 23h59. Les étudiantes ou étudiants ayant déposé à la session d'examen 3 (semaine 34) un travail obtenant une note insuffisante (inférieure à 4,0) ne peuvent pas obtenir leur diplôme durant l'année en cours. Il leur faut attendre la session d'examen 1 (semaine 4) de l'année civile suivante pour déposer la version remaniée de leur travail.

3 Travail de master

3.1 Importance et objectifs de formation

Le travail ou mémoire de master est un travail scientifique réalisé de manière indépendante. Dans l'idéal, il présente une utilité pratique pour le sport d'élite dans la spécialisation choisie. Il donne l'occasion aux étudiantes et aux étudiants de se familiariser avec la question de l'intégrité scientifique et avec les bonnes pratiques scientifiques. Comme il représente la synthèse de toutes les compétences acquises au cours du cursus, il ne met pas simplement un point final aux études de master, mais en constitue le couronnement.

Le travail de master a pour but de permettre aux étudiantes et étudiants:

- d'analyser l'état des connaissances dans le domaine des sciences du sport auquel leur mémoire se rattache par sa thématique;
- de définir une problématique pouvant être étudiée à ou depuis la HEFSM, d'établir un design de recherche réalisable et adéquat assorti d'une méthode appropriée et de le soumettre à un examen critique;
- de planifier judicieusement un projet scientifique, de collecter et d'analyser les données en se conformant aux directives éthiques de la science;
- de présenter les résultats obtenus de manière critique, de les intégrer à l'état actuel des connaissances dans le domaine de la recherche et d'en démontrer les conséquences pour la pratique;
- de rédiger un mémoire de manière autonome, conformément aux règles du travail scientifique et selon les principes de l'intégrité scientifique (Académies suisses des sciences, 2008 et 2021).

3.2 Choix du thème

Les étudiantes et les étudiants choisiront le thème de leur mémoire de master avec le plus grand soin, celui-ci pouvant se révéler décisif pour la suite de leur parcours professionnel. Ils s'appuieront pour ce faire sur leur formation académique, leur biographie sportive, les bases et les intérêts développés au cours de leurs études de master, la spécialisation dans laquelle ils envisagent de se lancer et les différentes offres de qualité proposées par la HEFSM ou par des partenaires externes.

La liste des thèmes proposés par la HEFSM est téléchargée sur ILIAS et actualisée régulièrement. Chaque mémoire est suivi par une conseillère ou un conseiller et une co-conseillère ou un co-conseiller. Il est recommandé aux étudiantes et étudiants de choisir un thème dans la liste. S'ils souhaitent traiter un thème qui n'y figure pas ou un thème en collaboration avec une autre institution, ils doivent impérativement trouver une personne membre de la HEFSM pour assurer le suivi de leur travail. La liste des thèmes inclut les noms de personnes qui peuvent aider à trouver la conseillère ou le conseiller adéquat pour chaque champ thématique.

3.3 Admission au travail de master

Au cours du 3^e/4^e semestre, l'étudiante ou l'étudiant rédige la disposition du travail de master qu'elle ou qu'il prévoit de réaliser (cours 5.11 Disposition). Elle ou il remet la disposition et la convention sur l'utilisation des données à la conseillère ou au conseiller, qui transmet la disposition à la personne responsable du cours 5.11 Disposition afin que la disposition soit soumise au processus de révision. Si, au terme de ce processus, la disposition est jugée insatisfaisante, elle ne peut être améliorée qu'à une seule reprise. Une fois la disposition approuvée, l'étudiante ou l'étudiant réalise les adaptations qui ont été proposées en concertation avec sa conseillère ou son conseiller. Ensemble, ils signent la disposition et l'étudiante ou l'étudiant peut alors commencer son travail de master.

La conseillère ou le conseiller dépose ensuite la disposition signée sur ILIAS. La collecte des données ne peut débuter que lorsque la conseillère ou le conseiller a déclaré le projet conforme à l'éthique au terme du processus ad hoc.

3.4 Nombre de pages et normes de présentation

Le nombre de pages n'est pas un critère déterminant pour évaluer la qualité d'un mémoire de master et n'est donc pas fixé de manière contraignante. La présentation des sources et des références bibliographiques se fait comme indiqué dans les présentes directives, selon les règles de l'American Psychological Association (2020). Un autre système de présentation peut être choisi avec l'accord de la conseillère ou du conseiller. En concertation avec celle-ci ou celui-ci, il est également possible de déposer le mémoire de master sous la forme d'un article original. L'article original sera alors complété par les points énoncés au chapitre 1.5.

3.5 Volume de travail

La disposition donne droit à 5 crédits ECTS, le mémoire de master à 40 crédits ECTS, ce qui correspond en tout à un volume de travail de 1350 heures environ.

3.6 Présentation d'un travail individuel

Tous les étudiants et étudiantes doivent remettre un travail écrit individuel. Les travaux à deux ne sont pas acceptés. Si plusieurs étudiantes et étudiants collaborent dans le cadre d'un projet d'une certaine envergure, les conseillères et conseillers concernés planifieront à l'avance les mémoires individuels pour que, lors du dépôt de la disposition, on voie clairement qui effectue quelles tâches et utilise quel ensemble de données.

L'étudiante ou l'étudiant est responsable du produit final.

3.7 Suivi

Le conseiller ou la conseillère assume la responsabilité principale du suivi. Le co-conseiller ou la co-conseillère peut aussi être une experte ou un expert externe (non membre de la HEFSM). Elle ou il épaula l'étudiante ou l'étudiant pour garantir la pertinence du travail pour la pratique. Il s'agit souvent d'une experte ou d'un expert du sport considéré: spécialiste de la physiologie de la performance, spécialiste des sciences du sport, entraîneur ou manager du sport.

3.8 Tâches des personnes chargées du suivi

On attend des personnes qui assurent le suivi qu'elles investissent chacune environ 10 heures de travail par mémoire de master. La conseillère ou le conseiller veille à ce que le projet de recherche respecte les prescriptions légales (loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain), les principes de base et procédures concernant l'intégrité scientifique (Académies suisses des sciences, 2008 et 2021), ainsi que le processus d'appréciation éthique de la HEFSM.

La personne exerçant la fonction de conseillère ou de conseiller est intégrée activement au processus d'élaboration de la disposition et donne à une seule reprise un feed-back sur la version préliminaire du travail de master. La conseillère ou le conseiller a également pour tâche d'évaluer le travail en se référant à la grille d'évaluation fournie. Elle ou il peut inviter la co-conseillère ou le co-conseiller à participer à l'évaluation selon des critères objectifs. Elles ou ils remettent enfin, dans le délai prescrit, le formulaire dûment rempli et signé à la ou au responsable du module pour les travaux écrits ainsi qu'à la personne responsable de la filière de master au sein de l'Administration de la formation et de la formation continue.

3.9 Calendrier

Choix du thème:	2 ^e /3 ^e semestre
Recherche de la conseillère ou du conseiller:	2 ^e /3 ^e semestre
Dépôt de la disposition ² :	diverses échéances (cf. supports de cours sur ILIAS)
Dépôt du travail de master:	vendredi de la semaine 3, 21 ou 33
Soutenance du travail de master:	durant la dernière semaine de la session d'examen (semaine 7, 25 ou 37) ³

3.10 Dépôt

Le travail de master doit être téléchargé dans le dossier prévu à cet effet sur la plateforme ILIAS dans le délai requis, au format PDF. Le volume du fichier PDF ne doit pas dépasser 15 Mo. Les fichiers plus volumineux doivent être divisés. Les annexes peuvent aussi être remises séparément.

² Remise par téléchargement sur la plateforme ILIAS dans le dossier prévu à cet effet. Les dates butoirs sont publiées sur ILIAS dans le cours 5.11 Disposition

³ Conditions à remplir pour pouvoir soutenir le travail de master: avoir soumis le travail dans le délai imparti et obtenu pour celui-ci une note égale ou supérieure à 3,5. La date de soutenance est communiquée à l'étudiante ou à l'étudiant le lundi de la dernière semaine de la session d'examen (session 1, 2 et 3) par le secrétariat de la HEFSM.

3.11 Évaluation

Le travail de master est évalué par la conseillère ou le conseiller sur la base de critères transparents (critères de fond, critères de forme et critères de procédure). La conseillère ou le conseiller est responsable de l'attribution de la note. Si la note est égale ou supérieure à 3,5, l'étudiante ou l'étudiant est invité à soutenir son travail (lors de la session d'examen suivante).

Lors de la soutenance, elle ou il présente brièvement son travail (exposé scientifique de 10 minutes). Deux expertes ou experts de la spécialisation concernée posent ensuite des questions sur le travail et sur l'exposé de présentation. Au vu de l'exposé de présentation et des réponses de l'étudiante ou de l'étudiant, la note du travail est soit confirmée, soit baissée ou augmentée d'un demi-point. Le travail de master est réputé réussi lorsque, à l'issue de la soutenance, la note obtenue est égale ou supérieure à 4,0. Les évaluations de compétences jugées insuffisantes peuvent être répétées une seule fois. La répétition de l'examen doit avoir lieu dans les limites de la durée totale prévue pour les études. Deux possibilités s'offrent aux étudiantes et étudiants dont le travail de master a été jugé insuffisant: remanier une seule fois leur travail dans un délai courant jusqu'à la date de dépôt suivante et le défendre lors d'une nouvelle soutenance ou présenter et défendre un travail entièrement nouveau. C'est à eux qu'il revient de prendre cette décision.

Bibliographie

- Académies suisses des sciences. (2008). *L'intégrité dans la recherche scientifique – Principes de base et procédures*. Graf-Lehmann.
- Académies suisses des sciences (2021): *Code d'intégrité scientifique*. [go.akademien-schweiz.ch/integrity](https://api.swiss-academies.ch/site/assets/files/25606/kodex_layout_fr_web.pdf). https://api.swiss-academies.ch/site/assets/files/25606/kodex_layout_fr_web.pdf
- American Psychological Association (2020). *Publication Manual of the American Psychological Association*, (7th ed.). American Psychological Association.
- Schwarzenegger, Ch., & Wohlers, W. (2006). Plagiatsformen und disziplinarrechtliche Konsequenzen. *Unijournal*, 4, 3.

Ces directives entrent en vigueur le 30 juin 2023

Macolin, le 27 juin 2023

Haute école fédérale de sport de Macolin HEFSM
Le recteur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Urs Mäder', written in a cursive style.

Dr Urs Mäder